**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19 et ses effets sur la jeunesse

Intensifier le soutien aux jeunes en temps de pandémie

Le COVID-19 a eu un impact majeur sur la santé mentale des enfants et des jeunes. La pandémie, et certaines mesures prises pour contrer sa propagation ont accentué les difficultés pesant déjà sur certains d'entre eux et accru les difficultés rencontrées par les familles les plus vulnérables dont les enfants ont parfois été exposés à de multiples pressions et à de la violence. Ce bilan inquiétant pour les jeunes a été dressé par un groupe de travail conjoint des départements de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) et de la santé et de l'action sociale (DSAS). Ces conclusions ont conforté la détermination des deux conseillères d'Etat, Cesla Amarelle et Rebecca Ruiz, de renforcer fortement les prestations à tous les niveaux, de la prévention jusqu'à la prise en charge médicale avec un plan d'action en 15 mesures pour environ 5 millions de francs.

Troubles anxieux, phobie et décrochage scolaire, mésusage des écrans et augmentation des états dépressifs pouvant mener à des crises suicidaires, ce sont quelques-unes des problématiques qui ont fortement touché les jeunes et les enfants, d'autant plus lorsque leurs familles sont vulnérables, dans cette période de pandémie et de tension générée par le COVID-19. Le site ciao.ch a par exemple observé une augmentation de plus de 45% des messages suicidaires entre le 1er trimestre 2020 et le 1er trimestre 2021. Une étude du groupe de recherche sur la santé des adolescents d'Unisanté a également mis en lumière l'existence de sentiments de solitude et d'abandon. La pandémie a aussi accru de manière notable les demandes de prestations PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) dans les établissements de formation pour faire face à ces divers maux. Ce constat, également posé par un groupe de travail interdépartemental (DSAS, DFJC), préoccupe les conseillères d'Etat Rebecca Ruiz et Cesla Amarelle.

Les deux départements ont aussitôt mis en place des mesures urgentes pour répondre aux premiers besoins en santé mentale des enfants et des jeunes, en particulier dans les domaines de la pédopsychiatrie, de l'appui à la scolarité et à la formation, du

soutien psychologique aux étudiants et de la protection de l'enfant. Dans ce dernier domaine, on peut noter notamment des places supplémentaires en foyer d'urgence ou le soutien aux activités permettant la décompression et le renforcement de la socialisation : camps, activités ludiques et socio-éducatives. Ces premières mesures ont été couvertes par le budget courant des services concernés ou par des mesures financières dans le cadre du COVID-19.

De la prévention à la prise en charge médicale

Aujourd'hui, et devant l'ampleur des constats, un plan d'action de 5 millions de francs en quinze mesures vient intensifier les actions en place. Ces mesures visent à renforcer les structures existantes de la prévention jusqu'à la prise en charge médicale, en passant par le repérage et l'intervention précoce en milieu scolaire ou encore la protection de l'enfance. Il s'agit à la fois d'élargir l'offre et de réduire les temps d'attente pour les familles et les jeunes lorsqu'ils doivent accéder à des prestations de soutien.

Les fonds débloqués par le Canton financent et permettront de financer entre autres* :

· La mise en place d'appuis scolaires et de co-enseignement pour les élèves en décrochage ;

· L'augmentation des dotations en infirmières et infirmiers scolaires au secondaire II pour davantage de prévention et de repérage à l'école ;

· Dans le cadre de la protection de l'enfance, le renforcement des équipes mobiles de pédopsychiatrie qui se rendent dans les foyers pour soutenir les enfants en difficulté et les professionnels impliqués afin d'éviter des hospitalisations ;

· Le renforcement d'une consultation interdisciplinaire de premier recours dédiée aux adolescents en situation de crise ;

· Le renforcement de structures intervenant dans le domaine des troubles alimentaires et de la maltraitance des enfants.

· Le soutien à l'association "Stop Suicide", pour, notamment, un important redéploiement durant les derniers mois de 2021 d'une campagne de prévention déjà initiée en septembre 2021;

· Le soutien à l'association ciao.ch, pour une extension de ses prestations à la tranche d'âge des 20 à 25 ans (en plus des 11 - 20 ans) et une campagne de prévention.

Ce plan d'action résulte d'un important travail collaboratif entre les professionnelles et professionnels du DSAS et du DFJC, mais aussi de nombreux acteurs responsables de la protection des enfants et des jeunes. Tant au niveau des départements que sur le terrain, toutes et tous s'accordent sur l'importance de conduire une action à long terme pour garantir un bon suivi de la santé de la jeunesse du canton.

* *La liste des mesures figure dans les documents en annexe.*

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 octobre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
DFJC, Raphaël Gerber, directeur général adjoint, en charge de la Direction psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire, Direction générale de l'enseignement obligatoire
Marjory Winkler, directrice de l’association ciao.ch

TÉLÉCHARGEMENT(S)